

Intervention parlementaire. Réponse commune du Conseil-exécutif

Réponse commune M 053-2017 et M 104-2017

N° de l'intervention: 053-2017

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2017.RRGR.169

Déposée le: 20.03.2017

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Aebi (Hellsau, UDC) (porte-parole)
Kummer (Burgdorf, UDC)
Aeschlimann (Burgdorf, PEV)
Zäch (Burgdorf, PS)
Seiler (Trubschachen, Les Verts)

Cosignataires: 13

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Non 23.03.2017

N° d'ACE: 813/2017 du 16 août 2017

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du **Vote point par point**

Conseil-exécutif:

1. Adoption

2. Adoption sous forme de postulat

Site HES: quelles perspectives pour Berthoud?

Le Conseil-exécutif est chargé de :

1. soumettre le crédit d'étude pour le Campus Berne au Grand Conseil en même temps que le crédit pour le concours du Campus de Berthoud ;
2. faire en sorte que la construction et la réalisation du Lycée technique et du TecLab à Berthoud commencent immédiatement après le déménagement des départements de la HES établis à Berthoud dans le campus de Biel/Bienne.

Développement :

Tant le Conseil-exécutif que la Commission de la formation ont refusé de reconsidérer la question des sites de la Haute école spécialisée bernoise. La ville de Berthoud et les membres du Grand Conseil de la région respectent cette décision politique.

La région et la ville de Berthoud sont très déconcertées par les événements et les débats de ces dernières semaines. Elles attendent un engagement ferme en ce qui concerne la suite du développement du site de Berthoud.

Motivation de l'urgence : Le crédit d'étude pour le site de Berne de la HES est en préparation à l'intention du Grand Conseil. Comme les crédits devront être réunis, l'urgence est indispensable.

N° de l'intervention:	104-2017
Type d'intervention:	Motion
Motion ayant valeur de directive:	☐
N° d'affaire:	2017.RRGR.303
Déposée le:	15.05.2017
Motion de groupe:	Non
Motion de commission:	Oui
Déposée par:	CFor (Zäch, Burgdorf) (porte-parole)
Cosignataires:	0
Urgence demandée:	Oui
Urgence accordée:	Oui 08.06.2017
N° d'ACE:	813/2017 du 16 août 2017
Direction:	Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie
Classification:	—
Proposition du Conseil-exécutif:	Adoption

Couplage des crédits pour le Campus BFH de Berne et le Campus TF à Berthoud

Le Conseil-exécutif est chargé, lors de la session de mars 2018, de présenter au Grand Conseil le crédit pour l'organisation d'un concours d'architecture pour le Campus TF à Berthoud en même temps que le crédit d'étude du Campus Weyermannshaus à Berne.

Développement :

En décembre 2016, la direction de la Haute école spécialisée (BFH) avait créé la surprise en annonçant la division des départements gestion, santé et travail. Au vu des négociations in-

tenses qui avaient entouré le rapport sur le regroupement des sites de la Haute école spécialisée bernoise, cette décision a suscité un certain agacement. La Commission de la formation (CFor) a ensuite traité la décision, la communication sur ce thème et les éventuelles conséquences sur les prochains crédits pour le Campus Berne et Berthoud. Après avoir discuté avec la Direction de l'instruction publique et la Haute école spécialisée bernoise (BFH) et en dépit des revendications contraires, la CFor a décidé, en mars, de ne pas revenir sur la question de la concentration des sites de Berne et Berthoud. Elle a pris acte que tous les projets planifiés ont démarré à Berthoud aussi.

Afin toutefois que l'Emmental et la Haute-Argovie croient en la réalisation de tous les projets planifiés, également à Berthoud, il est important de libérer le premier crédit en faveur du site de Berthoud durant cette législature (mars 2018). La décision devra être prise en même temps que celle pour le crédit d'étude du Campus Berne. Le parlement actuel, qui a travaillé intensivement aux deux projets à Berne et à Berthoud, peut ainsi poser les jalons contraignants.

Motivation de l'urgence : L'adoption de la présente motion charge le Conseil-exécutif de soumettre au Grand Conseil le crédit pour le concours d'architecture du Campus TF dès mars 2018. Afin que le Conseil-exécutif puisse accélérer les travaux préparatoires et respecter tous les délais nécessaires au traitement de ce projet au Grand Conseil, une décision doit impérativement être prise lors de la session de juin 2017.

Réponse commune du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif est conscient de toute l'importance que revêtent les projets de formation à Berthoud pour la région Emmental/Haute-Argovie. De fait, le calendrier du Campus de la Technische Fachschule (TF) Bern à Berthoud était dès le départ ambitieux de manière à ce que le projet avance rapidement. Un premier crédit a été accordé dès avril 2017 par la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie pour les études préliminaires sur le campus de la ville. La planification prévoyait les étapes suivantes : élaboration du plan d'occupation des surfaces en octobre/novembre 2017, réalisation d'une étude préliminaire sur l'analyse de potentiel du site jusqu'en mars 2018 et adoption du crédit pour le concours d'architecture lors de la session de septembre 2018. Il est possible d'avancer le crédit pour le concours à la session de mars 2018 en réduisant de manière draconienne toutes les étapes de la procédure et en suivant une démarche avec des données provisoires - en particulier en ce qui concerne le plan d'occupation des surfaces. Une demande de crédit pour le concours planifiée pour la session de mars 2018 ne peut toutefois pas se baser sur des données aussi consolidées que si l'affaire avait été portée à l'ordre du jour de la session de septembre 2018. Il se peut donc que certaines hypothèses de départ doivent être encore revues ultérieurement et que cela induise des coûts qui pourraient nécessiter l'octroi d'un crédit complémentaire.

Les questions posées appellent les réponses suivantes :

a) Motion 053-2017

1. Tant le campus de la Haute école spécialisée bernoise (HESB) à Berne que celui de la Technische Fachschule (TF) Bern à Berthoud devraient accueillir leurs premiers étudiants et étudiantes à l'automne 2026. En principe, aucun traitement simultané des crédits de planification pour le campus de Berne et pour le concours sur le campus de Berthoud n'est néces-

saire. Le Conseil-exécutif comprend cependant tout à fait le besoin politico-régional de disposer d'une garantie ferme pour le Campus TF Bern à Berthoud. C'est la raison pour laquelle il approuve la demande formulée dans la motion.

2. Le début des travaux de transformation du TecLab au Jlcoweg à Berthoud est programmé pour 2022, immédiatement après le déménagement de la BFH, car pour ce faire, ni un concours ni une procédure en matière d'aménagement du territoire ne devrait être nécessaire. La mise en service est prévue à partir de l'automne 2023.

Le début des travaux de construction du Campus TF Bern à Berthoud est planifié pour 2024. Un avancement des travaux n'est possible que si aucune procédure en matière d'aménagement du territoire (modification du plan de zones ou plan de quartier) ne doit être menée. Cela ne pourra être clarifié de manière définitive que lorsque les résultats du concours seront connus.

Etant donné que la réalisation de la revendication formulée dans la motion concernant le Campus TF Bern à Berthoud ne peut être envisagée qu'avec cette réserve (absence de modification du plan de zones ou plan de quartier), le Conseil-exécutif propose d'adopter ce point sous forme de postulat.

b) Motion 104-2017

Le Conseil-exécutif comprend tout à fait la demande de la CFor de libérer le premier crédit en faveur du site de Berthoud durant cette législature et de le faire adopter par le Grand Conseil dans sa composition actuelle. En tenant compte des réserves mentionnées en introduction sur le faible niveau de consolidation des données, il approuve la demande formulée dans la motion.

Destinataire

- Grand Conseil